

# Agrandissement, déménagement, déchetteries: les projets ne manquent pas chez Celtor

L'entreprise Celtor SA est en constant mouvement. Hier soir, à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire, les délégués des communes actionnaires ont pris connaissance du rapport d'activité 2014, mais aussi des projets actuels et futurs concernant le site de Ronde Sagne. Sur le plan financier, Celtor a bouclé l'année 2014 sur un résultat «très satisfaisant», selon le président du conseil d'administration Pierre-Alain Schnegg, réélu au terme de l'assemblée au même titre que tous ses cinq collègues. Le bénéfice net s'élève à 857 469 fr. pour un chiffre d'affaires d'exploitation de 9,08 millions de fr.

L'année écoulée a été marquée par l'aménagement d'une nouvelle place de réception des déchets verts, mais aussi par l'ouverture d'une déchetterie gratuite. Concernant cette dernière, la phase d'essai s'est achevée sur un constat réjouissant: «C'est un véritable cortège de voitures tous les samedis (n.d.l.r.: le record est de 309 le 11 avril dernier). On ne s'attendait pas à un tel succès», note le chef d'exploitation et directeur de Celtor Jean-Pierre Haussener. Pour rappel, le service permet aux citoyens des communes-membres de déposer et de trier près de 35 produits différents. Au vu du succès rencontré, les horaires pourraient être étendus prochainement... et d'autres déchetteries d'être ouvertes dans les zones les plus éloignées de Ronde Sagne, comme à Rondchâtel – peut-être dès la fin de l'année – ou à Moutier (voir ci-contre).

## La grande halle déménage

Parmi les projets majeurs en cours, Celtor prépare également le déménagement



Une large surface a été dégagée pour accueillir la halle de transbordement (que l'on peut voir à gauche en arrière-plan). Le déménagement débutera cette année.

PHOTO OZA

de sa grande halle de transbordement. La structure sera prochainement démontée puis reconstruite sur le terrain situé à côté du portique d'entrée de la décharge, libérant ainsi un des rares espaces permettant encore de stocker les déchets. «Grâce à cette mesure, Ronde Sagne devrait pouvoir être exploité jusqu'en 2025 environ», indique Pierre-Alain Schnegg. A noter que la déchetterie sera également déplacée et bénéficiera d'une entrée séparée.

On l'aura compris, l'entreprise se prépare aux défis futurs. Le projet Celtor II, soit l'extension de la décharge, a reçu un premier avis positif de l'Office fédéral de l'environnement. «Nous espérons bénéficier d'un plan de quartier en 2017», glisse Michel Vogt, vice-président du Conseil d'administration. Celtor II doit permettre d'exploiter la décharge jusqu'en 2065.

OZA